

Fiche signalétique
89-250-847/C

SECTION 1 - IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT : BAGUETTE DE COUPAGE EN STRATES ENROBÉE ARCAIR
NUMÉROS DE RÉFÉRENCE : 42-049-002, -003, -005
UTILISATION : Coupage de métaux exothermique
FABRIQUÉ PAR : Tweco Products, Inc. NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : (940)566-2000
ADRESSE : 2800 Airport Road
VILLE : Denton ÉTAT : Texas CODE POSTAL : 76207
RÉDIGÉ PAR : Terry Fulks NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (940)566-2000
DATE DE RÉDACTION : Juillet 1989 DATE DE RÉVISION : 31 janvier 2008

SECTION 2 - COMPOSANTS DANGEREUX

COMPOSANTS DANGEREUX	%/POIDS	NUMÉRO CAS	LEP OSHA	Valeurs-seuils NIOSH
Acier doux	85+	Non indiqué	N/D	5 mg/m3
comprenant : Nickel	0,15	7440-02-0	1 mg/m3	0,015 mg/m3
Produit fusible	<15%	Secret industriel	S/O	S/O

Les principaux composants du produit fusible d'enrobage ne sont inclus dans aucune liste connue de matériaux dangereux et les composants secondaires se situent trop en dessous du pourcentage défini par la loi des États-Unis pour que leur publication soit exigée. Quand elles sont hors service, les baguettes de coupage ne représentent aucun danger potentiel.

SECTION 313. INFORMATIONS FOURNIES PAR LE FOURNISSEUR

CE PRODUIT CONTIENT DES [X] NE CONTIENT PAS DE [] PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES SOUMIS AUX EXIGENCES DE DÉCLARATION DE LA SECTION 313 DE L'ACTE SE RÉFÉRANT AU DROIT D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ ET AUX MESURES D'URGENCE DATANT DE 1986 ET DE LA NORME 40 CFR 372.

NUMÉRO CAS	NOM DU PRODUIT CHIMIQUE	%
7740-02-0	Nickel	0,15 %

PRODUITS CHIMIQUES COUVERTS PAR LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE :
Ce produit contient 0,15 % de nickel, produit chimique connu de l'État de Californie pour provoquer le cancer.

SECTION 3 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Solide ODEUR ET APPARENCE : Tube en acier laminé enrobé de produit fusible bleu, sans odeur notable
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) : S/O DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : S/O TAUX D'ÉVAPORATION : S/O POINT D'ÉBULLITION (F/C) : S/O POINT DE SOLIDIFICATION (F/C) : S/O pH : S/O MASSE SPÉCIFIQUE : S/O SOLUBILITÉ : Insoluble

SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ : Oui [] Non [X] SI OUI, MOYENS D'EXTINCTION : Ne brûle pas facilement
POINT D'ÉCLAIR (F/C) ET MÉTHODE : S/O LIMITE D'INFLAMMABILITÉ : S/O
LIE : S/O LSE : S/O RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS : Aucun

S/O : SANS OBJET ; N.D. : NON DISPONIBLE ; N.ÉT. : NON ÉTABLI
SYSTÈME DE CLASSIFICATION NFPA : 0 - INSIGNIFIANT ; 1 - FAIBLE ; 2 - MODÉRÉ ; 3 - ÉLEVÉ ; 4 - EXTRÊME
Santé = 1 Inflammabilité = 0 Réactivité = 0 Spécial = aucun
CLASSIFICATION SIMDUT : CLASSE "D" SECTION 2

SECTION 5 - RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : Oui Non SI NON, CONDITIONS À ÉVITER : S/O
 INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES : Oui Non SI OUI, LESQUELLES ?
 Aucune connue POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Peut se produire Ne se produira
 pas CONDITIONS À ÉVITER : S/O PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Des
 émanations d'oxyde de fer se produisent parallèlement à celles générées par les
 matériaux faisant l'objet du coupage.

SECTION 6 - RISQUES LIÉS À LA SANTÉ

VOIES D'ABSORPTION : CONTACT CUTANÉ ABSORPTION CUTANÉE CONTACT AVEC LES
 YEUX INHALATION INGESTION EXPOSITION AUX RAYONS UV

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË/CHRONIQUE AU PRODUIT : INHALATION : Lors du coupage de
 certains matériaux (par ex. le plomb, le cadmium, le béryllium, etc.), la concentration
 des particules en suspension dans l'air peut excéder les valeurs-seuils, provoquant un
 assèchement de la gorge, des difficultés à respirer ou un évanouissement YEUX :
 L'exposition aux rayons UV générés par un arc électrique peut provoquer une kérato-
 conjonctivite ("flash du soudeur") source d'inflammation, de vision trouble et de maux
 de tête PROPRIÉTÉS CANCÉROGÈNES : Oui, ce produit contient une faible quantité de
 métal cancérogène SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE EXPOSITION : Décrits ci-dessus dans
 "Effets d'une exposition aiguë/chronique au produit" ÉTATS MÉDICAUX SOUS-JACENTS
 SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION : Troubles respiratoires existants
 MESURES D'URGENCE ET PREMIERS SOINS : INHALATION : Faire sortir la personne au grand air
 et appeler un médecin YEUX : Faire appel à un médecin, de préférence un
 ophtalmologiste.

SECTION 7 - PRÉCAUTIONS À OBSERVER POUR UNE MANIPULATION ET UNE UTILISATION SANS RISQUES

MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL : Essuyer ou ramasser. Faire attention
 aux "extrémités brûlantes". MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Mettre les produits
 solides à la décharge conformément à la réglementation locale en vigueur.
 PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANIPULATION ET DU STOCKAGE : Stocker dans un
 environnement peu humide. AUTRES PRÉCAUTIONS : Éviter d'inhaler les vapeurs ! Une
 chaleur intense est générée au cours du processus !

SECTION 8 - MESURES DE CONTRÔLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Normes NIOSH-MESA pour la protection contre les
 émanations/la poussière GANTS : Type de gants utilisés pour un soudage à l'arc
 conventionnel MASQUE RESPIRATOIRE : Conformément aux exigences requises, pour
 maintenir le niveau des émanations/de la poussière en dessous des valeurs-seuils
 PROTECTION DES YEUX : Écran facial, lentille de filtrage contre les rayons UV
 CHAUSSURES DE PROTECTION : Adaptées au travail sur les métaux VÊTEMENTS : Type de
 vêtements utilisés pour un soudage à l'arc conventionnel AUTRES : S/O
 VENTILATION : Souhaitable pour disperser les émanations et la poussière ÉVACUATION
 LOCALE : Souhaitable pour disperser les émanations et la poussière APPLICATION
 MÉCANIQUE : Pour maintenir le niveau des émanations/de la poussière en dessous des
 valeurs-seuils/limites d'exposition professionnelles (LEP) MESURES D'HYGIÈNE/DE
 TRAVAIL : Former les opérateurs à éviter les chocs électriques et l'exposition aux
 rayons UV.

CES DONNÉES SONT FOURNIES EN TOUTE BONNE FOI ET SE RÉFÈRENT À DES VALEURS TYPES. IL NE
 S'AGIT EN AUCUN CAS DE SPÉCIFICATIONS EXPLICITES OU IMPLICITES DU PRODUIT. LES MESURES
 D'HYGIÈNE ET PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION RECOMMANDÉES SONT SUPPOSÉES ÊTRE EXACTES,
 CEPENDANT CES RECOMMANDATIONS DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU CONTEXTE SPÉCIFIQUE DE
 L'UTILISATION ET IL REVIENT À L'UTILISATEUR DE LES JUGER APPROPRIÉES.